

Chaire Jacques Leclercq
Université catholique de Louvain
9-13 mars 2009

Un moment du processus d'individualisation, l'entrée dans
l'adolescence

François de Singly
francois@singly.org
professeur, Université Paris Descartes

1. L'individualisation

Dans les sociétés contemporaines, l'individualisation est un processus continu de production de soi¹. Plus précisément, c'est le processus par lequel un individu construit « une identité personnelle ». On retiendra provisoirement la définition de John Locke : « *c'est, je pense, un être pensant et intelligent, doué de raison et de réflexion, et qui peut se considérer soi-même comme soi-même, une même chose pensante en différents lieux et moments* ». Ce philosophe précise encore dans ses *Essais sur l'entendement humain*: « *Le soi n'est pas déterminé par une identité ou une différence de substance, dont il n'a aucune assurance, mais uniquement par l'identité de cette conscience* »². Le « contenu » de l'individu renvoie donc moins à une supposée « nature » qu'à une conscience de soi, susceptible d'être distante de soi. Cette conscience de soi, forme de l'identité personnelle, se traduit par un nécessaire dédoublement de soi : l'individu ne se sent pas réduit à une seule dimension identitaire, il postule qu'il existe « à côté » des dimensions statutaires qui le définissent au regard d'autrui. Dès lors il se regarde différemment de ce regard. Cela signifie que dans cette perspective le soi n'est pas la simple intériorisation de l'identité pour autrui. Il existe à un autre niveau, comme le souligne Jean-Paul Sartre dans *L'être et le néant*³ : « *Le soi représente donc une distance idéale dans l'immanence du sujet par rapport à lui-même, une façon de ne pas être coïncidence* ».

Will Kymlicka met en forme cette conception de l'individu sous le terme du « sujet désengagé » : « *Ce qui est central ce n'est pas que nous nous percevions comme antérieurs à*

¹ On prend ici appui pour cet énoncé sur la centralité de l'individualisation dans la seconde modernité notamment sur U. Beck, E. Beck-Gernsheim dans *Individualization* (2002, Sage Publications, Londres) sans en reprendre la démonstration.

² 1690, J. Locke, *An essay concerning Human Understanding*, Oxford University Press, Oxford, 1979. sur l'entendement

³ J.-P. Sartre, *L'être et le néant*, 1943, Gallimard-Folio, Paris, 1976.

nos fins, mais que nous nous comprenions nous-mêmes comme étant antérieurs à nos fins en ce sens qu'aucune fin, aucun objectif n'est à l'abri d'une telle révision. Pour qu'un tel réexamen soit possible ait un sens et soit possible, je dois pouvoir m'imaginer constitué par d'autres engagements que ceux que j'ai en ce moment, de manière à pouvoir avoir une raison de choisir ceux-ci plutôt que ceux-là parce qu'ils ont pour moi davantage de valeur»⁴. Le processus d'individualisation repose sur ce postulat d'une existence particulière de soi engendrant cette non-coïncidence entre l'identité pour autrui et l'identité pour soi, entre les dimensions statutaires et l'identité personnelle⁵. Il autorise un dédoublement entre les actions présentes et un soi préexistant, forme d'instance de jugement. Ce dédoublement est une manière de penser « l'homme pluriel » autrement que dans la perspective de Bernard Lahire: en référence non seulement à la multiplicité des socialisations (qui engendre une éventuelle hétérogénéité de l'habitus), mais aussi à la distance – variable - entre la conscience de l'individu et ses actions, entre les identités statutaires et l'identité personnelle.

Le processus d'individualisation postule une instance, celle de la conscience, qui peut prendre distance avec les identités prêtées par autrui, ou même avec les siennes propres antérieures. Cette distance, Peter Cameron dans son roman, *Là bas*⁶, la décrit. Le héros, Omar, vit avec une jeune femme. Apparemment, tout se passe bien jusqu'à ce qu'insensiblement cet homme ne sente mal et le déclare à sa compagne :

« - Il faut que j'arrête ça. Il faut que j'arrête de mener cette vie qui ne me convient pas, qui n'est pas la mienne.

- Comment ça pas la tienne ? Evidemment que c'est la tienne. Qu'est ce que tu racontes ? As-tu appelé le médecin ? As-tu pris rendez vous ?

Omar tourna la tête vers elle :

- Non ce n'est pas la mienne. Je ne sais pas tout ce que j'ai fabriqué tout ce temps. Désolé, Deidre.

- Et nous ? dit-elle. Tu as le même sentiment en ce qui nous concerne. Et moi, qu'en fais-tu ?

- Je crois que là non plus ça ne colle pas. Désolé. Je crois que je ne suis pas moi-même avec toi.

- Mais si tu es toi-même, évidemment, Omar. Je t'aime.

- Je ne pense pas que tu puisses m'aimer, répliqua-t-il. Je ne pense pas que tu me connasses très bien. »

⁴ W. Kymlicka, "Le sujet désengagé", in Bertin A., Da Silveira P., Pourtois H. (eds.), *Libéraux et communautariens*, Paris, Puf, 1997, pp. 275-286

⁵ F. de Singly, « La sociologie de l'individu et le principe de non-coïncidence », in M. Hirschhorn (dir.), *L'individu social*, PUL, Laval, pp. 69-82.

⁶ Rivages, Paris, 2003.

Cette scène – comme les décisions de se séparer – ne peut être expliquée que par ce dédoublement, toujours possible de l'individu.

2. Le jugement personnel sur l'action

Du point de vue de l'individu ce qui compte c'est « à quel titre » il pense agir. Cette perspective du processus d'individualisation contraint à des révisions épistémologiques et méthodologiques dans les manières de faire en sociologie. En effet l'objectivation, valorisée par Emile Durkheim dans *Les Règles de la méthode sociologique*⁷, par Pierre Bourdieu, Jean-Claude Chamborédon, Jean-Claude Passeron dans *Le Métier de sociologue*⁸, ne peut plus être centrale. Il est nécessaire de prendre en compte le rapport de l'individu à ses actions, de ne plus traiter ce rapport, ce jugement comme une prénotion, comme un obstacle ; il devient indispensable d'être le plus attentif, grâce à des entretiens approfondis et compréhensifs, au décalage possible dans les récits de pratique entre l'action et le jugement sur l'action.

Le processus d'individualisation s'inscrit dans la vie quotidienne par ces jugements, par la question que l'individu peut être amené à se poser : « à quel titre, j'agis ? ». Dans l'enquête sur *Les adonaissants*⁹, les jeunes collégiens devaient noter sur un carnet pendant une semaine tous les déplacements qu'ils faisaient sans leurs parents. La consigne était précise. Ensuite l'enquêtrice, l'enquêteur relisait avec eux ce carnet pour les faire parler sur ces déplacements. Or un jour, un des jeunes adolescents demande à l'enquêtrice : « *Est-ce que je dois marquer le Franprix? Même si j'y vais pas* ». L'enquêtrice, surprise, se dit : « *Tiens, c'est curieux : même si j'y vais pas...* ». L'adonaissant reprend : « *Enfin, j'y vais pour faire les courses* ». Il y va donc en tant que « fils de ». Il se demande : « *Je dois écrire quoi dans mon carnet ?* ». Il se rend à la boulangerie sans sa mère, et néanmoins il vit son action en tant que délégué par sa mère et donc agissant en son nom. Il est surtout « fils de ». Il comprend qu'il ne se déplace pas d'abord pour lui, mais en tant que membre de la famille. Il insiste encore : « *C'est pas un endroit où je vais, alors j'écris quoi?* ». Il n'arrive pas à détourner à titre personnel ces courses qu'il doit faire. Avec intelligence, il perçoit que dans le carnet il devrait marquer des actions personnelles et il estime que ce n'est pas toujours le cas, que certains déplacements solitaires (ou accompagnés par des amis) doivent considérées comme des actions personnelles non personnelles.

3. L'adonnaissance, une étape du processus d'individualisation

⁷ 1894, PUF, Paris, 1967.

⁸ Mouton-Bordas, Paris La Haye, 1968.

⁹ F. de Singly, *Les adonaissants*, A. Colin, 2006, Paris.

Au moment de l'entrée dans l'adolescence, les jeunes sont particulièrement sensibles à cette question du « à quel titre ? ». En effet ils estiment qu'auparavant ils ont du répondre trop souvent à cette question « en tant que fils de, ou que fille de » et ils veulent désormais nettement plus fréquemment pouvoir opter pour la réponse « pour moi ». L'adonnaissance est un temps fort – reconnu socialement – pour la mise en œuvre d'une désaffiliation relative¹⁰, pour l'affirmation par un certain nombre de comportements que le jeune n'est pas réduit à sa dimension de filiation.

Sauf en cas de grave crise, redoutée par les parents, la désaffiliation n'est que partielle, à éclipses. Le fait de ne pas accomplir une action « à titre personnel » n'est pas nécessairement critiqué par le jeune. Il peut accepter de faire quelque chose à un autre titre. C'est le cas de Pauline qui raconte les bons et les mauvais moments en famille. Les bons moments se passent souvent autour de la télévision, après discussion. Elle commente ainsi les films qu'ils regardent ensemble : « *Les James Bond, on les a tous vus plusieurs fois. Ce n'est pas, enfin moi, j'aime pas. Enfin si, j'aime bien. Cela ne me dérange pas de regarder. Mais ce n'est pas mes films préférés. Mais ma famille, elle adore, donc voilà* ». Cette adonnaisante regarde en tant que « membre de la famille » ces films, ce qui n'est pas équivalent à les voir en tant que « fille de » (avec alors un marqueur d'autorité parentale). Elle distingue les films qu'elle apprécie « vraiment » et les films qu'elle regarde avec. Cette distinction renvoie à une représentation sous-jacente du processus d'individualisation : le fait de pouvoir agir « à titre personnel ».

En fonction de l'injonction sociale à devenir soi-même dans un processus continu et progressif, l'adolescent doit prendre distance de ses parents au moins dans certains domaines. Le film *Libero* de Kim Rossi Stuart (2006) narre bien cette première étape de l'individualisation. Il permet de découvrir les revendications normales d'un jeune adolescent et les réponses, plus ou moins adéquates, de ses parents. Dès le début du film, un garçon de onze ans, Tommy demande à son père (intermittent de spectacle) s'il peut arrêter la natation et s'il peut faire à la place du football. Le père refuse avec force. Le spectateur découvre que cet homme qui éprouve des difficultés professionnelles, qui n'aime pas obéir aux injonctions de ses employeurs, voudrait que son fils réussisse absolument à la natation et gagne un championnat. Lorsqu'il est à la piscine, Tommy n'est pas lui-même ; il est d'abord « fils de », représentant en quelque sorte de son père (qui le surveille d'ailleurs). Cet adonnaisant continue à jouer ce jeu. Il se réfugie dans un monde personnel limité à un endroit sur le toit de l'immeuble, à une paire de jumelles qui lui permet de voir le monde autrement, à des exercices d'équilibre qui lui donne l'impression de voler, à une cachette dans une cheminée

¹⁰ Cf. F. de Singly, *Les uns avec les autres*, 2000, A. Colin, Paris.

abandonnée. Pendant ce temps-là ses parents ont leur propre vie, difficile : une mère volage qui fait des allers et retours, qui ne sait plus très bien où en sont ses enfants ; un père courageux, mais colérique et qui a du mal, lui aussi, à conduire son existence.

Tommy supporte cela. Ce sont les affaires des adultes. Ce qui compte le plus pour lui c'est d'avoir plus de pouvoir sur lui-même. Il va l'exprimer avec détermination face à son père, au milieu d'une compétition de natation si importante pour ce dernier. Dans l'eau, à un moment tout bascule, il voit des nuages. Il s'envole pour les rejoindre ; il n'est plus d'abord « fils de ». Il arrête la course immédiatement. Par ce mouvement de grève, il démontre qu'il est propriétaire, partiellement, de son corps, n'ayant pas pu faire reconnaître autrement sa demande et de son temps. Au moins celui qui est considéré, ou devrait l'être, comme « libre ». Il refuse que ce temps soit occupé par des activités familiales (c'est-à-dire pendant lesquelles le jeune agit en tant que membre de sa famille). Le père de Tommy interprète ce geste pour ce qu'il est - une marque de résistance - mais il réagit mal à cette demande. Il se bloque et lui dit qu'il ne le considère plus comme son fils.

Dans le cadre d'une société des individus, une telle réaction peut être considérée comme une erreur éducative : lorsqu'un jeune adolescent prend distance avec ses parents pour disposer, pour une part, de lui-même, son père et sa mère ne devraient pas en tirer la conclusion d'une rupture du lien. Au contraire les parents ont pour devoir (social) de créer les conditions d'une émancipation progressive de l'enfant. Ils n'ont pas seulement pour fonction, la « transmission des interdits », contrairement à la retransmission répandue d'une version psychanalytique. Ils ont tout autant à créer le cadre d'une émancipation progressive de leur enfant. En effet l'interdit parental n'est pas légitime du fait même de son énonciation ; il doit avoir une fonction positive. Dans le cas de Tommy, au nom de quel principe le père estime-t-il que son fils interdit-il d'arrêter la natation ? Pourquoi un « fils » (ou une « fille ») ne pourrait-il pas définir les usages de son temps libre ?

Dans la dernière partie du film, Tommy renonce à partir en vacances d'hiver avec la famille d'un ami plus fortuné alors que son père, désespéré, ne parvient plus à joindre les deux bouts. Il renoue les liens trop distendus avec son père. Quelques jours plus tard, ce dernier lui signale qu'il s'est renseigné sur le club de football. Tommy voit son rêve se réaliser, il pourra s'exprimer à titre personnel. Il accepte une négociation avec le père sur la place dans l'équipe de football, il ne sera pas attaquant comme il le voulait au départ, mais *libero*, défenseur libre. Kim Rossi Stuart joue bien évidemment sur le mot. Ce garçon peut avoir un monde à lui plus grand par la reconnaissance paternelle de la légitimité d'une demande.

Ce film constitue une version imaginaire d'une revendication énoncée par bon nombre de collégiens qui abandonnent des activités de loisirs qu'ils avaient auparavant. C'est le souhait de Mathilde (12 ans et demi, bonne élève de 5^{ème}, père au chômage, mère cadre fonctionnaire) qui joue du piano et pratique le kayak. L'enquêteur¹¹ lui demande comment elle a été amenée à pratiquer ces deux activités : *« Maman avant, elle faisait du piano, donc elle m'a un peu poussée quand j'étais plus jeune. C'est maman qui m'avait proposée de faire ça, et j'ai accepté. Pour le kayak, au début, c'était ma sœur et une copine qui voulaient en faire et moi j'ai bien aimé aussi »*. Aujourd'hui, elle voudrait arrêter ce sport : *« J'aime pas du tout le kayak. Je suis sûre que ça ne me servira pas plus tard, je n'aime pas du tout ça. Je sais pas, ça me fait mal aux jambes »*. Sa mère refuse cette éventualité : *« Quand on a commencé à passer nos « pagaies » – ce sont différents niveaux – maman, elle voulait qu'on refasse une année pour repasser nos autres pagaies. Mais moi, je n'aime pas du tout le kayak. Je déteste ça. C'est toujours le mercredi. Faut qu'ils nous poussent à y aller parce que sinon, s'ils étaient pas derrière notre dos, on irait jamais »*. Mathilde continue à demander : *« Je pense que je vais arrêter l'année prochaine. Maman elle a dit qu'elle me laisserait parce que là, j'ai passé deux pagaies et je vais en passer une autre. Après maman, elle va me laisser arrêter »*.

Mathilde espère parvenir, comme Tommy, à obtenir le droit, le pouvoir d'avoir la maîtrise de son temps, elle comprend qu'elle ne l'obtiendra que par la négociation et la répétition de sa demande.

L'exemple des activités religieuses dans les familles cadres est particulièrement significatif de cette individualisation. Comme c'est un engagement personnel, la profession de foi relève, devrait relever logiquement d'une affirmation personnelle. Or pour certains parents, ce rituel appartenant plus à la culture familiale, il relève de la transmission et donc de la dimension de filiation pour le jeune. Cette ambiguïté peut engendrer des tensions comme le rapporte Camille (12 ans, 5^{ème}, parents cadres) qui se rend à l'aumônerie chaque semaine pour préparer sa profession de foi. L'enquêteur lui demande si elle aurait pu ne pas suivre cette formation religieuse : *« Ma mère, elle m'aurait demandé d'essayer sûrement. Et si vraiment, vraiment je m'étais ennuyée, j'aurais arrêté »*. Mais quand, à un autre moment pendant lequel elle s'interroge pour savoir si elle peut arrêter l'une ou l'autre des activités qu'elle pratique, elle s'embrouille un peu : *« D'un côté je pense que oui, [je pourrais arrêter] parce qu'elle me dirait : 'T'en as marre, t'arrêtes d'accord'. Mais d'un autre côté, je pense que non parce que, par exemple, ma sœur elle voulait arrêter et ma mère lui a dit 'non'. Elle doit continuer un petit peu. C'est un peu pour savoir des choses, ça serait dommage »*. Encore à un autre moment, Camille explique qu'elle aimerait bien faire du patin à glace. S'interrogeant pour savoir comment elle peut intégrer cette nouvelle activité dans son emploi du temps, elle en

¹¹ Extrait d'un des entretiens menés par Benoît Chazot.

arrive encore à la question du catéchisme et elle note : « *Et puis l'aumônerie, je me dis, 'Maman elle voudrait pas que j'arrête maintenant'* ».

L'abandon n'exprime pas nécessairement une critique de l'activité en tant que telle, ce qui peut déplaire c'est soit le fait de se sentir « obligé » par les parents, soit le fait de côtoyer des jeunes trop « petits », soit encore le fait que l'activité soit encadrée.

3. Un soi personnel « social »

Une des incompréhensions sur l'individualisme, notamment venant de sociologues, réside dans la confusion dans l'opposition entre individu et société, comme si l'affirmation de soi ne pouvait être qu'a-sociale. Or il est possible de concevoir le processus d'individualisation autrement, grâce à certaines indications fournies par Georg Simmel dans « La différenciation sociale » (1894)¹² lorsqu'il affirme, à propos d'un épisode historique, que « *l'indépendance ne pouvait être acquise d'une manière plus certaine que par la création de cercles toujours nouveaux qui plaçaient au-dessus des associations locales, naturelles ou historiquement accidentelles, des associations nouvelles, formées d'après des points de vue nationaux, et procuraient ainsi à l'individu un nouvel appui collectiviste par le même acte qui lui donnait une position plus individuelle, plus libre au-dedans des associations auxquelles il appartenait jusque-là* ». Il fournit ainsi deux conditions à la production sociale de l'individu individualisé : la nécessité d'avoir des appuis, la compatibilité (au moins temporaire) entre une affirmation de soi et une dimension collective.

A l'entrée de l'adolescence, le jeune dispose de plusieurs appuis, plusieurs ressources afin de créer une certaine distance à sa dimension de filiation, et notamment ce que l'on considère communément sous le terme de « culture jeune ». Les produits proposés – comme la musique, les vêtements – sont produits pour s'éloigner du monde familial et se rapprocher d'un autre monde, celui des jeunes. C'est dans ce double mouvement que naît le sentiment d'une identité personnelle. La culture jeune est un procédé de distanciation. Elle peut être perçue comme une tyrannie générationnelle selon Dominique Pasquier¹³. Mais ce n'est pas le problème des jeunes ; ces derniers ne cherchent pas à échapper à tout conformisme, ils ne revendiquent pas l'anticonformisme systématique ; ils veulent seulement ne pas tomber dans le conformisme des « vieux ». Le jugement d'autres personnes ou groupes (de générations antérieures) sur leur soi-disant uniforme renforce leur sentiment que décidément chacun est dans son monde. Pour de nombreux jeunes, l'important est de parvenir à ne pas être réduit à leur dimension

¹² 1894, republié in G. Simmel, *Sociologie et épistémologie*, PUF, Paris, 1981, pp. 207-222.

¹³ D. Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris, 2005.

identitaire de « fils de » ou de « fille de ». Mettre en avant une dimension collective, comme celle de « jeune », leur paraît plus efficace que de trouver une hypothétique qualité personnelle qui ne ferait pas le poids face à la culture des générations antérieures. Le processus d'individualisation se situe dans la société, et non en dehors, non seulement parce qu'il répond à une injonction sociale, mais aussi parce qu'il prend appui sur des ressources sociales. De plus, s'il est vrai que tout adolescent emprunte au moins un élément à la culture jeune pour se définir différemment de ses parents, il n'a pas l'impression d'être soumis à une tyrannie dans la mesure où l'offre dans la culture jeune est assez grande pour que chacun puisse choisir tel ou tel élément d'une part, et les assembler en un ensemble personnel d'autre part.

4. La diffusion du processus d'individualisation

Par différents canaux – celui de la psychologisation de la société, celui du marché de la jeunesse par exemple – s'individualiser est devenue une évidence partagée. C'est ainsi que le droit des jeunes à avoir leur monde à part est reconnu dans tous les milieux sociaux. Le processus d'individualisation que mettent en œuvre les jeunes est accepté par les parents, même s'il soulève des inquiétudes. La distance se traduira-t-elle par une rupture des liens ? Les marqueurs de cette distance resteront-ils en grande partie inoffensifs pour la santé et pour l'avenir des jeunes ? Les justifications avancées pour rendre compte de cette demande peuvent varier, avec une insistance inégale sur le caractère « unique » de chacun, mais la prise de distance des jeunes vis-à-vis de leurs parents en prenant appui sur la culture jeune est légitime.

Témoin un adonassant de milieu populaire (le père est cuisinier, la mère employée de commerce). Chez Pierre, les programmes de télévision sont discutés. Le père n'est ni dans un rapport autoritaire, ni dans une relation distante ; il aime bien qu'à certains moments la famille se réunisse et donc qu'ils trouvent des émissions communes. Ses parents ne refusent pas que leur fils ait ses propres activités même en leur présence, comme une scène étonnante le démontre. Quand cet adolescent ne veut pas regarder la même chose que ses parents « *c'est pas trop un problème* » dans la mesure où il y a deux postes à la maison. Ses parents sont toujours devant la télé du salon parce qu'elle est « plus grosse » que celle de la chambre après avoir dîné devant. Lorsque Pierre affirme ses propres choix, le dispositif du dîner prend une configuration particulière qui ménage l'être ensemble - tout le monde autour de la même table - et la liberté de chacun : « *Si des fois y avait Nestor Burma sur la 2 et Pop Star sur la 6 et que moi je voulais regarder Pop Star, au moment de manger je mettais le casque et j'entendais Pop Star. Et puis après dès que j'ai fini de manger je débarrassais et j'allais*

regarder directement Pop Star ». Pierre est donc à table avec ses parents tout en ayant dans les oreilles – « parce que c'est un casque sans fil » – le programme de la télévision de la pièce d'à côté, en l'occurrence *Pop Star*. Ses parents ne voient aucun inconvénient à cela, au contraire : « *Justement ils me disent : 'Prends un casque et regarde, écoute Pop Star et après [avoir mangé], regarde-le de l'autre côté* ». Les parents comme le fils estiment que la culture jeune est un marqueur normal qui ne menace pas l'existence du lien familial, les uns et les autres se retrouvent à d'autres moments.

Cindy, une adonassante allemande dont les deux parents sont ouvriers est reconnue dans ses goûts générationnels. Elle a acheté une paire de chaussures à hauts talons qu'elle aime beaucoup. Toute la famille était avec elle au moment de la décision. Son père n'était pas trop favorable, trouvant le talon beaucoup trop haut. Il lui a dit qu'elle n'arriverait pas à marcher avec de telles chaussures. Cindy lui a répondu « *Ce sera mon problème* ». Du coup, comme sa mère ne s'y est pas opposée, elle a eu les chaussures qu'elle souhaitait. La jeune fille justifie l'achat par le fait qu'elle n'avait que des baskets, ce qui ne va pas avec des pantalons pattes d'éléphant, ce qu'elle préfère porter. Le fait de rester membre de la famille n'exclut pas l'appartenance à la génération. Les parents acceptent cette demande, même si le père la trouve étrange, il ne maîtrise pas le code des jeunes filles tout en acceptant l'existence de ce décalage.

Les différences sociales se jouent dans la signification de la culture jeune, des attributs « jeunes ». Ils renvoient dans les familles populaires avant tout à une différence générationnelle de telle sorte que cette autonomie partielle est construite comme compatible avec le fait d'être « fils de » ou « fille de ». L'identité est moins clivée que dans les milieux cadres, son modèle est plutôt cumulatif. La séparation entre « fils de » et « jeune » est pensée comme l'expression plus d'une identité générationnelle que d'une identité personnelle. Cependant à cet âge, les différences sociales sont réduites puisque les adonassants de milieux cadres s'expriment, eux aussi, à titre personnel en prenant appui surtout sur des supports générationnels. Les justifications changent pour une part sans produire une forte différenciation. Cela est d'autant plus vrai que le processus d'individualisation chez les jeunes de familles populaires ne relève pas exclusivement, non plus, du registre générationnel. La revendication en termes de droit – en l'occurrence d'un jeune - reflète aussi la logique de l'individu.

En comparant Cindy et Karla (elle aussi jeune fille allemande, fille unique de deux parents médecins), on appréhende la différence. Dans le premier cas, les parents valident le droit d'être jeune en payant directement le produit marqueur de cette identité, dans le second cas, les parents cadres vont mettre en œuvre une stratégie différente. Pour ces derniers, l'adonassante a deux corps, ou tout au moins deux expressions corporelles : la première est

celle d'une collégienne qui veut s'affirmer ; la seconde, celle de quelqu'un qui est membre d'une famille ayant telle ou telle position sociale. Lorsque Karla dit avoir besoin de vêtements, sa mère lui en achète sauf exception. En effet si c'est un habit non approuvé, Karla peut l'acheter à la condition de le payer sur son argent « personnel ». Dans son armoire, il y a ceux qui sont « de famille », payés par les parents, et ceux qui ne le sont pas, financés par elle. Ce clivage est imposé par les parents. Ces derniers veulent bien admettre que leur fille peut agir sans approuver ce qu'elle fait et sans cependant lui interdire l'achat.

Au-delà des différences entre les deux parents de Cindy et de Karla, on observe que le processus d'individualisation des adolescents est l'objet d'une certaine validation de la part des parents, même pour des actions, des comportements qui ont pour fonction de souligner leur distance. Trois leçons peuvent en être tirées. Premièrement le processus d'individualisation ne supprime pas nécessairement le recours à la validation (au sens de Peter Berger) élément aussi important dans la construction de soi¹⁴. Deuxièmement en conséquence une différenciation existe au sein du processus d'individualisation entre les actions validées et les actions non validées par les proches. Troisièmement, une autre distinction doit être opérée selon le type de lien. Pour exemple, dans une enquête en cours sur l'alcool et les étudiants¹⁵, les jeunes qui estiment boire beaucoup en soirées font tout, affirment-ils, pour que leurs parents ne le sachent pas alors que, évidemment, leurs amis sont au courant. Il n'y a aucune raison de mettre une équivalence entre toutes les sources de validation.

Au moment de l'adolescence, les jeunes participent en quelque sorte à un *double jeu*. Ils font valider, pour une assez grande part, la distance qu'ils prennent avec leur dimension de filiation par les personnes mêmes dont ils cherchent à s'éloigner. Ce double jeu signifie d'une part que les parents jouent un rôle éducatif dans cette prise de distance en la validant, et d'autre part que les jeunes ne peuvent pas échapper totalement à cette validation du fait de leur spécificité. Ils ont le devoir d'affirmer une certaine autonomie tout en restant dans un lien de dépendance¹⁶. A ce niveau les adolescents représentent bien, peut-être mieux que les autres, les tensions auxquelles la société des individus soumet tous ses membres : obéir à une injonction de se différencier en tant qu'individu tout en ayant recours à des procédures collectives de validation de soi, seul moyen de donner une certaine consistance à soi, de résister à la fragilité menaçante de soi¹⁷

¹⁴ Outre P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, A. Colin, Paris, 2006, F. de Singly, *Le soi, le couple et la famille*, Nathan, Paris, 1996.

¹⁵ Avec C. Giraud, O. Martin, G. Macher.

¹⁶ F. de Singly, « La spécificité de la jeunesse dans les sociétés individualistes » in F. Dubet, O. Galland, E. Deschavanes (eds), *Comprendre les jeunes*, Puf, Paris, 2004, pp. 259-274.

¹⁷ Cf. P. Corcuff, *La société de verre. Pour une éthique de la fragilité*, A. Colin, Paris, 2002.